



Compte-rendu du CTL du 04/12/2019

Ordre du jour

- 1) Approbation des procès-verbaux des CTL des 8 avril et 21 juin 2019
- 2) Présentation du NRP Nouveau Réseau de Proximité
- 3) Ponts naturels 2020
- 4) Bilan de la campagne d'évaluation professionnelle 2019

Le NRP 2020

La direction a revu ses projets à la baisse pour 2020 :

- ✓ SIP de Carentan : transfert des activités du SIP de Carentan vers le SIP de St Lô
- ✓ Trésorerie mixte de Ste Mère Eglise : transfert du recouvrement de l'impôt vers le SIP de St Lô et transfert des activités SPL au SCG de St Lô
- ✓ Trésorerie de Carentan : transfert des activités SPL au SGC de St Lô
- ✓ Création du Service de Gestion Comptable (SGC) de St Lô
- ✓ Création de la trésorerie Hospitalière de Carentan
- ✓ Création d'un Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) rattaché à la CC de la Baie du Cotentin.

La lecture de notre liminaire a permis de planter le décor : dans un contexte de suppression massive d'emplois, sur fond d'un empilement de réformes et de non-reconnaissance des qualifications, alors que le travail s'est complexifié avec toujours plus d'efforts demandés aux agents, notre gouvernement s'obstine à passer en force son projet de géographie revisitée, désormais baptisé NRP « Nouveau Réseau de Proximité » .

Cette soi-disant période de concertation n'en est toujours pas une, elle laisse les agents dans un stress omniprésent et en attente de réponses à des questions bien légitimes quant à leur avenir !!!

C'est la raison pour laquelle Solidaires a choisi de siéger à cette instance afin de tenter d'obtenir un maximum d'informations : le transfert des services Carentan et Ste-Mère Eglise vers St Lô est dans 4 semaines !!!

La direction souligne d'ailleurs que la réussite de ce projet repose sur un accueil réussi dans les MSAP. La Communauté de Commune de la Baie du Cotentin ouvre le bal et sert de test à petite échelle dans notre département.

Nous avons réitéré l'opposition massive de l'ensemble des agents de la DGFIP comme en témoigne les taux de grève et les résultats de la votation.

Pour information, seuls 8 départements ont pu signer une convention avec leur président du Conseil Départemental, marquant la fin de concertation dans ces départements et un engagement de la DGFIP sur le réseau jusqu'en 2026.



Section de la Manche



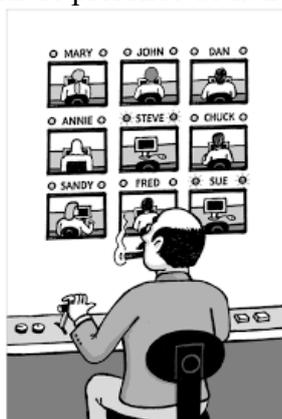
Le Président du Conseil Départemental de la Manche ne signera vraisemblablement pas une telle convention face à l'opposition de certains élus. En conséquence, la « concertation » durera jusqu'à l'échéance des élections municipales.

Il ne faut donc rien lâcher, les lignes peuvent encore bouger et certains élus sont derrière nous !

Sur le travail à distance

Le guide du travail à distance sortira normalement très bientôt. En 2019, le travail à distance avait été calé sur le régime du télétravail, soit 3 jours maximum par semaine. La Direction semble pouvoir proposer 4 jours/semaine de travail à distance. Dans cette éventualité, la possibilité de percevoir les primes liées à la mise en place du NRP n'est pas encore tranchée par la centrale.

La Direction compte sur les chefs de service quant à l'organisation des services et des équipes. Avec des agents sur plusieurs sites, cela semble compliqué. La Direction en convient, il leur faudra proposer là encore des formations. Solidaires a souligné l'isolement des agents par rapport à leur équipe, la destruction des collectifs de travail et la sécurité des agents qui pourrait ne pas être assurée sur tous les points de présence de la DGFIP.



Sur les accueils de proximité

La Direction prévoit une trentaine de points de contacts sur toute la Manche (CFIP, MFS/MSAP), plus 12 à 13 permanences en mairie à l'horizon 2022.

Mais qui recevra le public ? Pour la Direction, les agents devront y participer notamment les EDR que la Directrice souhaite utiliser pour cette mission. L'équipe actuelle comptant seulement 12 agents, elle a fait une demande à la DG pour en augmenter le nombre.

Tous les autres agents seront également sollicités, le nombre d'EDR n'étant pas suffisant pour gérer la totalité des points de contact. Par exemple, les agents en travail à distance sur Carentan participeront aux 3 accueils de proximité prévus sur la Communauté de Commune de la Baie du Cotentin (Carentan, Ste-Mère et Picauville), mais les agents de St-Lô qui accueillent les services de Carentan et de Ste-Mère Eglise pourraient être appelés à participer également (SIP, SIE et nouveau SGC).

Solidaires est bien sûr monté au créneau, sur les missions qui nous seront demandées : **où, quand, comment ?**

Des agents seront désignés référents auprès des animateurs chargés de l'accueil de proximité (personnels territoriaux). Ces animateurs ou un intervenant DGFIP sur place lors d'une permanence, pourront téléphoner et/ou prendre rendez-vous pour un agent de la DGFIP. Lorsqu'on constate que le nombre d'appels téléphoniques reçus explose dans les services, concomitamment à l'augmentation des volumes d'accueils physiques, ça promet !!! La visioconférence sera également utilisée avec un équipement webcam et un nouveau logiciel appelé GITSI disponible à terme sur tous les postes de travail.



Section de la Manche



La Directrice compte sur le volontariat des agents pour faire cet accueil sur RDV, sur le CFiP de Carentan, la MSAP de la CC de la Baie du Cotentin à Carentan, à Ste-Mère Eglise et à Picauville.

Le collectif de travail n'existera plus, les agents étant éclatés dans les sites en télé-travail, travail à distance, accueils de proximité... C'est la perte de nos collectifs de travail, de nos savoirs et, de fait, un service public en berne et de l'anxiété pour les agents !!!



Solidaires a souligné la complexité de nos métiers et la spécialisation de chacun. Comment un agent issu de la gestion publique ou d'un SIE sera à même de répondre à une question d'impôt sur le revenu et vice-versa !!!

Une batterie de formations sera proposée à l'ensemble des agents afin de pouvoir répondre à la plupart des questions simples (ah bon ? Les questions simples au guichet ça existe?) .

Solidaires a également demandé où la Direction allait aller chercher des formateurs ? La DG est hors sol et ne mesure pas l'impact de ces mesures. C'est un énorme changement d'organisation sur tout le territoire et dans un temps très court !

Former tout le monde sur toute la France en même temps est impossible pour Solidaires. On assiste déjà à des reports voire des annulations de formations faute de temps et de formateurs... on n'ose imaginer ce qu'il en sera demain !!! Les formations que les agents délivraient « sur le tas » aux nouveaux seront aussi compromises.

Solidaires a souligné la multiplicité des canaux ouverts aux usagers pour contacter la DGFIP : les e-contacts, la balf, l'accueil sur RDV et l'accueil sur place...L'ouverture des MSAP risque d'embouteiller encore plus nos téléphones, e-contacts... dans un contexte d'effectifs toujours plus restreints.

De même, Solidaires a souligné le nombre conséquent de MSAP !! Comment les agents de moins en moins nombreux, qui subissent réformes sur réformes pourront-ils en plus faire de l'accueil sur plusieurs MSAP ?

La Direction en est consciente et pense que l'organisation des agents sera faite au mieux par les chefs de service qui devront faire appel au volontariat des agents pour assurer les accueils de proximité.

Sur les futurs effectifs à la DGFIP

La DG annonce des prévisions à 4000 départs en retraite/an jusqu'en 2025 et une embauche de 3000 agents/an soit un déficit de 1000 emplois/an jusqu'en 2025. On tire encore sur la corde !!! Les suppressions vont donc continuer et s'accélérer au rythme des départs en retraite alors que les charges de travail s'intensifient et que l'on demande de plus en plus de polyvalence aux agents.



Section de la Manche



La direction est consciente qu'il faudra assurer la formation de ces nouveaux agents et de tous ceux qui ne suivront pas leurs missions. Mme Roger souhaite donc conserver des effectifs suffisants aux services RH et Formation Professionnelle. Solidaires a souligné le départ massif de « sachants » à ces mêmes échéances, et le manque de disponibilités des agents expérimentés déjà surchargés de travail et de surcroît occupés à gérer de multiples canaux de contacts, y compris les nouveaux accueils de proximités.



Sur les conditions de vie au travail :

C'est l'inquiétude principale qui est ressortie durant ce CTL et Solidaires n'a eu de cesse d'appuyer sur l'ensemble des points de la réforme qui ont une répercussion sur les conditions de vie au travail des agents des finances publiques.

Le ressenti des agents est forcément très négatif : anxiété, non reconnaissance dans le travail, des salaires non revalorisés, la quasi-absence de promotion interne, des usagers à qui on a de plus en plus de mal à expliquer l'impôt et un futur noir, des familles éclatées, des kilomètres et de la fatigue comme avenir.

La directrice nous a assuré avoir abordé dans un groupe de travail très récent à Bercy la question du manque de reconnaissance du travail des agents. Nous attendons les solutions de la Centrale... (sans illusions).

Sur le problème des applications qui « plantent » et de l'embouteillage du réseau, la DG prévoit d'engager plusieurs millions dans de nouveaux outils informatiques. Nous avons fait remarquer que la fin des MMA était regrettable, désormais on « plantait » tout le monde en même temps, c'est donc, le réseau qu'il faut revoir.

A quatre semaines de la mise en place du NRP 2020, rien ne semble concrètement encore mis en place.

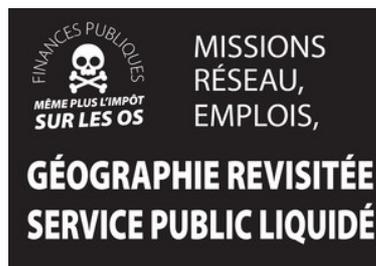
Nous ne pouvons pas retranscrire ici l'intégralité des débats du CTL et nous invitons chacun à nous contacter pour avoir des éléments de réponse, dans la mesure où la direction a pu elle-même répondre à toutes vos interrogations que nous avons relayées.

solidairesfinancespubliques.ddfip50@dgfip.finances.gouv.fr

Cette réforme n'est pas réfléchie dans ses aspects techniques, conditions de vie au travail, formation, promotion, accompagnement humain et financier...

On l'aura compris, cette réforme est d'abord dogmatique et budgétaire.

Unaniment, les organisations syndicales présentes ont voté CONTRE le projet NRP





Point sur la démétropolisation

Certaines villes se sont portées candidates pour accueillir des services de Bercy. Bercy a reçu plus de 300 candidatures et rendra réponse de ses choix au 31/12/2019 ! Les services accueillis compteraient de 15 à 50 agents. Dans la Manche, Marigny, Portbail, Carentan et Granville se seraient portées candidates. Seules Carentan et Granville ont averti la Direction de leurs candidatures.

Solidaires a interrogé la Direction : si ces villes sont choisies, les agents sur place pourront-ils se porter candidat pour les intégrer ? Devront-ils alors continuer à accueillir le public ? Cela remet-il en cause le travail à distance sur ces sites ?

Beaucoup de questions qui seront à revoir lors d'un prochain CTL si un site manchois est sélectionné. Pour l'instant, la Direction pense que tout est possible : accueil d'un service de Bercy et travail à distance pour les agents.

Les ponts naturels 2020

2 jours proposés : les 22/05/2020 et 13/07/2020. Solidaires s'est abstenu lors du vote, car un pont doit être un jour offert par la Direction à ses agents, et non un jour retenu sur ses congés. Si globalement les ponts « naturels » arrangent les agents, il demeure toutefois que des agents disposant de très peu de jours ARTT en raison de leur choix de module horaire, se voient imposer des jours à poser.

Bilan de la campagne d'entretien professionnel 2019

Seulement 3 recours d'agents B et 2 recours d'agents C (pour mémoire : 9 en 2018)

refus entretien en 2018 : 11/158 agents C, 14/251 agents B, 2/95 agents A

La Direction admet une chute des recours. Solidaires a souligné

- la complexité pour les agents de faire un recours et de constituer un dossier depuis l'instauration du recours hiérarchique,
- la fin des bonifications pour les agents et donc un intérêt moindre de se défendre,
- la fin des CAPN qui donnaient aux agents la possibilité d'avoir un 2ème examen pour obtenir satisfaction.

